



OBLIGATION DE FORMATION DE 16 À 18 ANS

MISE AU PAS DE LA JEUNESSE DÉFAVORISÉE

Pour répondre à la question récurrente des « NEET » (jeunes déscolarisé-es, sans formation, sans emploi), le gouvernement dans le cadre de son plan de relance et de son plan Jeunes vient de publier une circulaire interministérielle de mise en œuvre du dispositif de l'obligation de formation de 16 à 18 ans. Sur les 1,3 millions de « NEET » identifié-es, entre 60 000 et 75 000 jeunes seraient concerné-es.

D'un droit à une obligation

Cette obligation de formation s'inscrit dans « Plan d'Investissement Compétences » du plan Jeunes du gouvernement. On passe d'un droit au retour en formation initiale (devoir de l'État / service public) à une « obligation » individuelle de retour en formation pour l'acquisition de « compétences d'insertion ». Après plusieurs non-respects de cette obligation de formation, les jeunes doivent être signalé-es à la/au président-e du conseil départemental et au préfet (pour le moment, aucune sanction n'est définie par la loi...).

Et toujours les compétences

Les structures existantes (FOQUALE, CIO, Pôle emploi, GRETA, AFPA...), dont les personnels ont été diminués et précarisés, sont chargées de trouver aux jeunes des solutions : formation sous statut scolaire ou en apprentissage, contrat de travail, service civique (voire le SNU). Elles doivent permettre aux jeunes « *d'acquérir des compétences d'insertion* » qui pourront être délivrées par des officines privées non encadrées et à vocation commerciale.

Créer des places en LP

Si ces jeunes se retrouvent dans cette situation c'est parce qu'on casse depuis des années le lycée professionnel et la formation professionnelle. Si à 16 ans on est éloigné-e de l'emploi, c'est d'abord parce qu'on n'est ni diplômé-e ni qualifié-e. C'est parce que l'on habite un quartier, un département où l'État n'a pas mis les moyens de répondre à ses obligations d'éducation. La moitié des NEET en Ile-de-France, sont des jeunes qui n'ont pas eu de place en lycée professionnel !

Une main-d'œuvre précaire

Nous sommes opposé-es à cette notion de « formation obligatoire » et revendiquons la **scolarité** obligatoire jusqu'à 18 ans. Le gouvernement se défait d'une réelle prise en charge du problème par l'Éducation nationale.

En contraignant une partie de la jeunesse défavorisée à se former à ce qu'elle n'a pas choisi, la volonté est de fournir une main-d'œuvre précaire et corvéable à merci au patronat.

Exigeons une formation qualifiante et diplômante !

Avec la CGT, réclamons un plan d'urgence !

PLATEFORME « INSER'JEUNES » : PUBLICITÉ MENSONGÈRE EN FAVEUR DE L'APPRENTISSAGE

Pendant la crise sanitaire et sociale, le gouvernement continue sa politique de destruction de la formation professionnelle. L'Éducation nationale et le ministère du Travail lancent un nouveau site « inser'jeunes ». Ce site doit donner aux jeunes et aux familles le taux d'insertion dans l'emploi pour chaque formation professionnelle, du CAP au BTS, de chaque CFA ou établissement scolaire. Le ministère prétend éclairer les choix des familles et aider à l'orientation des jeunes.

Une orientation faussée

La loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a organisé le transfert de l'orientation aux Régions. Cela aggrave la politique de casse de ce service public, met en grand danger les CIO et fragilise encore le service aux usager·ères. L'orientation vers la voie professionnelle est complexe, les familles (et les profs principaux de collège) se retrouveront isolées devant un site internet.

Une propagande pro-apprentissage

Pour chaque formation envisagée, ce nouveau site Inser'Jeunes met principalement en avant les taux d'insertion à court terme (dont on sait pourtant qu'ils sont biaisés). De nombreuses données sont invisibilisées, notamment les taux de rupture de contrat en apprentissage. La présentation du site favorise ainsi l'apprentissage.



La voie scolaire du LP : la solution

Pourtant le lycée professionnel est une meilleure solution. En effet, il scolarise tou·tes les jeunes contrairement à l'apprentissage qui est discriminatoire. En plus, on y réussit mieux, on s'y oriente mieux, on y poursuit mieux ses études. Même l'insertion professionnelle est meilleure à long terme pour les jeunes qui ont eu une formation initiale sous statut scolaire.

30 000 jeunes sans contrat

Sur la formation professionnelle, le gouvernement, aveuglé idéologiquement, continue, au mépris des réalités, à favoriser l'apprentissage. Un milliard a été dépensé pour cette promotion. 30 000 jeunes en formation professionnelle sans contrat paient le prix de cette posture doctrinaire !

La CGT Éduc'action exige toujours un véritable plan d'urgence pour l'École, notamment pour la voie professionnelle, qui permette notamment d'accueillir l'ensemble des jeunes pour qu'ils-elles puissent obtenir un diplôme et une véritable qualification. Pour améliorer réellement l'orientation, il faut redonner des moyens aux CIO !

**Refusons cette mise en concurrence !
Avec la CGT, réclamons un plan d'urgence !**